

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU SNACK  
DU  
CAMPING MUNICIPAL  
---  
RAPPORT DE PRESENTATION &  
ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

**HISTORIQUE DE LA CONSULTATION**

- Conseil municipal du 16 septembre 2025 : délibération sur le principe de la délégation de service public (concession)
- Publicité parue le 14 Octobre 2025 – sur la plateforme de dématérialisation marches-securises.fr, la plateforme de la centrale des marchés, et mise en ligne sur le site « Mairie de l'Île d'Yeu »
- Date limite de réception des candidatures et des offres : 17 Novembre 2025, à 12 h 00
- Dépôt de 1 dossiers en temps et en heure – Validité des dépôts par :
  - o SAS « La Dinette »,

Lors de sa réunion en date du 28 Novembre 2025, la commission de délégation de service public a constaté qu'1 seul pli déclaré complet était parvenu en mairie dans le délai imparti.

Lors d'une seconde réunion le même jour, les membres de la commission, après examen de l'offre ont rendu un avis sur celle-ci.

**ANALYSE DE LA CANDIDATURE**

**SAS « La Dinette »**

- ✓ Une lettre de candidature → oui
- ✓ Forme juridique de l'exploitation → oui
- ✓ Pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières → oui
- ✓ Extrait de Kbis → oui
- ✓ Attestation de régularité fiscale → oui
- ✓ Attestations d'assurances → oui
- ✓ Déclaration sur l'honneur → oui
- ✓ Bilan et annexes, compte d'exploitation et de résultat, rapport du commissaire aux comptes → oui

**SAS « La Dinette » : pièces administratives complètes****ANALYSE DES OFFRES - CRITERES****Rappel des informations demandées :**

Une note d'organisation décrivant comment le candidat envisage d'exploiter le snack et indiquant notamment quelles sont ses propositions en matière :

- ☒ De temps d'ouverture pour les différentes périodes (amplitude horaire dans la journée ainsi que dans la semaine), dans l'année (à justifier). Le titulaire de la délégation de service public devra proposer un calendrier pour la saison 2026.
- ☒ De restauration (descriptif et tarifs des boissons et menus servis à la clientèle), et de dépannage non alimentaire,
- ☒ De personnel (nombre et qualification), selon saison et horaires d'ouverture,
- ☒ De capacité d'accueil d'événements ou manifestations, notamment pour les soirées à thèmes, qui ne doivent pas proposer d'événements avec musique amplifiée (seul de la musique acoustique est possible)
- ☒ Une note prospective décrivant les évolutions qui pourraient être apportées pour développer l'activité du snack et détaillant les actions ou moyens correspondants qui pourraient être mis en place par le futur exploitant (capacité à ouvrir le snack sur l'extérieur, à attirer davantage une clientèle de jeunes et/ou sportifs, ...), tout en proposant des tarifs qui restent modérés qui s'adressent à un public familial
- ☒ Le règlement intérieur du camping daté et signé.

Le camping municipal étant dans une démarche environnementale et labellisé « Clef Verte » depuis novembre 2014, nous accorderons une grande importance aux actions mises en place s'inscrivant dans cette évolution (économies d'énergies, diminution des déchets, ...)

**Rappel des critères de jugement des offres :**

1. Valeur technique de l'offre (qualité du service global rendu aux usagers, tarifs publicsproposés), 40 points
2. Pertinence des perspectives d'évolution envisagées (ex : Actions en faveur de l'environnement et du développement durable, acteurs locaux, ...) 40 points
3. Capacité à participer à la convivialité et au service public, organiser des manifestations d'ambiance (lunchs, réceptions, soirées à thème, etc.), 20 points

**DESCRIPTIF ET EXPERIENCES**

<b>SAS LA DINETTE</b>	
<b>DESCRIPTIF DE LA SOCIETE</b>	Création, exploitation et gestion d'un établissement de restauration, notamment sous forme de snack, avec ou sans service en salle, incluant la vente à emporter de plats cuisinés, la vente de bières et vins, de snacks, sandwiches, salades, et produits alimentaires divers Siège social à l'Ile d'Yeu (85 350), 104 rue Jean Yole
<b>MOTIVATION et CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	Création de la SAS le 18 mars 2025 : Flore MARTIN, présidente de la société et Joé SENILLE, directeur général  Activité snack camping saison 2025 : 323813€  ► Santé financière solide et C.A. en croissance par rapport au précédent délégataire
<b>EXPÉRIENCES</b>	<u>Joe SENILLE</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérant du snack du camping "la dinette" en 2025 / Cuisinier du snack du camping durant les saison 2023 et 2024</li> <li>• Titulaire des formations HACCP et permis d'exploitation –</li> <li>• Gestion de la partie cuisine / ponctuel, organisé, aimable, dynamique</li> </ul> <u>Flore MARTIN</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérante du snack du camping "la dinette" en 2025 / Expériences dans la vente</li> </ul>

**Valeur technique de l'offre (qualité du service global rendu aux usagers, tarifs publics proposés) – 40 points**

	<b>SAS LA DINETTE</b>
<b>Carte et Tarifs</b>	<p><u>Petit déjeuner :</u> Petit déjeuner complet à 7,50€ Boissons chaudes ou froides de 1 à 3€ (cf carte) Présence d'un dépôt de pain</p> <p><u>Restauration rapide / snack :</u> Sandwich chaud et froid de 4,50 à 6,50€ Repas burger/américain ou plat entre 12 et 13,50€ Proposition d'une salade sur carte voir 2 en saison 7€ Menu enfant à 8.50€</p> <p><u>Repas plus élaboré / soirée à thème :</u> Ajout de plat du jour à 14€ maximum Plat à thème en lien avec la pêche locale Cuisine du monde</p> <p><u>Desserts :</u> Panna cotta, fondant, glace, dessert maison à moins de 5€</p> <p><u>Apéros / Vente d'alcool :</u> Boissons classiques (fraîches et chaudes) 1 à 3€ Boissons alcoolisées : bières et vins, bière de l'île / au verre, pichet ou bouteille, tarifs cohérents Propositions de "à grignoter"</p>
<b>Epicerie de dépannage et produits de 1<sup>ère</sup> nécessité</b>	Liste de produits proposés et tarifs adaptés (cf carte)

<p><b>Temps d'ouverture(s) et période(s)</b></p>	<p>Ouverture du début des vacances de Pâques au 30 septembre</p> <p>Possibilité d'ouverture aux vacances de la Toussaint selon météo et affluence au cours des années</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avril, Mai, Juin : 6jrs/7 de 7h30-14h30 / 17h30-22h (une seule fermeture potentielle de 2 jours sur la période creuse courant juin est envisageable)</li> <li>• Juillet-Août : 7h30-22h</li> <li>• Septembre : 6jrs/7 de 7h30-14h30 / 17h30-21h30</li> <li>• Vacances de la Toussaint : 5jrs/7 de 7h30-14h00/ 18h-21h</li> </ul> <p><a href="#">Fournir un calendrier d'ouverture et d'horaires qui puisse être diffusable sur le site internet ou à la demande des clients</a></p>
<p><b>Personnel (nombre et qualification), selon saison et horaires d'ouverture,</b></p>	<p>Joe SENILLE, gérant et cuisinier et Flore MARTIN, gérante et service</p> <p>D'avril à septembre, ajout d'un serveur et d'un cuisinier</p> <p>En juillet août, recrutement de 3 personnes (1 en service, 1 en préparation des plats, 1 en remplacement des personnes en congés)</p>

**Pertinences des perspectives d'évolutions envisagées (ex: Actions en faveur de l'environnement et du développement durable, acteurs locaux, ...) - 40 points**

	<p><b>SAS LA DINETTE</b></p>
<p><b>Propositions</b></p>	<p>Proposer un bon rapport qualité/prix sur les produits</p> <p>Travailler avec les commerces locaux</p> <p>Intérêt pour l'environnement : emballage recyclables, tri sélectif et compostage</p> <p>Soirées à thèmes en lien avec la pêche locale</p>

**Capacités à participer à la convivialité et au service public, organiser des manifestations d'ambiance (lunch, réception, soirée à thème...)- 20 points**

	<b>SAS LA DINETTE</b>
<b>Propositions</b>	Répondre aux besoins des campeurs et faire perdurer l'état d'esprit de l'établissement (convivialité, ambiance familiale...) Souhait d'organiser des manifestations avec des musiciens acoustiques Soirées à thèmes en lien avec la pêche locale, cuisine du monde Mise à disposition de jeux de société Aménagement partiel d'une terrasse couverte pour le confort de la clientèle et en cas d'intempéries Diffuser des matchs sportifs lors de grands évènements Déco extérieur lors de soirées à thème

**Analyse provisoire****SAS « La Dinette » :**

La proposition du candidat correspond aux attentes de la clientèle. Les tarifs proposés à la clientèle sont identiques à ceux proposés ces dernières années et restent cohérents.

<b>NOTATION PROVISOIRE</b>	
<b>1/ Valeur technique de l'offre (qualité du service global rendu aux usagers, tarifs publics proposés) /40</b>	<b>30/40</b>
<b>2/ Pertinences des perspectives d'évolutions envisagées (ex: Actions en faveur de l'environnement et du développement durable, acteurs locaux, ...) /40</b>	<b>29/40</b>
<b>3/ Capacités à participer à la convivialité et au service public, organiser des manifestations d'ambiance (lunch, réception, soirée à thème...) /20</b>	<b>16/20</b>
<i>moyenne de la retranscription de la note globale sur 100</i>	
<b>NOTE TOTALE</b>	<b>75/100</b>
<b>CLASSEMENT</b>	<b><u>1</u></b>

## Conclusion provisoire

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de retenir l'offre du candidat SAS « La Dinette » qui répond aux attentes de la Commune pour l'exploitation du snack du camping municipal de l'Île d'Yeu.

## Mise au point

A la lecture de l'analyse, les membres de la commission d'appel d'offre souhaiteraient porter à la connaissance du candidat les suggestions suivantes :

- Dans le cadre du travail sur l'obtention du label accueil vélo actuellement en cours, le snack du camping devra être en mesure de proposer un petit déjeuner complet adapté à l'effort (pains variés et complets, céréales et muesli, fruits frais et secs, fromage, fromage blanc, œufs, confiture, miel etc.).
- La proposition d'une formule « boisson / plat / dessert » et/ou d'une carte fidélité serait accueillie favorablement.
- **Concernant les tarifs proposés, les membres de la commission seront attentifs aux prix proposés qui devront rester relativement stables durant les cinq années.**
- Pour plus de lisibilité :
  - Les horaires de Septembre devront être identiques d'Avril, Mai, Juin, soit une fermeture à 22h. Les agents du camping et les clients devront être informés en amont de l'organisation du service (heures d'arrêt du service de plats chauds...)
  - **Un calendrier annuel mentionnant les jours et horaires d'ouvertures devra être fourni au plus tard le 15 décembre de l'année N-1 afin d'être diffusé sur les différents supports de communication (site internet du camping, page facebook du camping et du snack...)**
  - Durant les vacances de la Toussaint, les horaires de fermeture seront peut-être à adapter, notamment les vendredi, samedi et dimanche soir. Interrogation sur la possibilité d'une ouverture pour le week-end du grand Festin.
- Les membres de la CAO sont défavorables à l'aménagement partiel d'une terrasse couverte.
- **Les membres de la CAO rappellent l'obligation d'adhésion et de collaboration avec l'office de tourisme : le snack devra impérativement figurer dans la liste et le calendrier des restaurants ainsi que dans l'agenda dans le cadre de l'organisation d'événements et de soirée à thèmes.**

## Conclusion de la Commission

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de retenir l'offre du candidat SAS « La Dinette » qui répond aux attentes de la Commune pour l'exploitation du snack du camping municipal de l'Île d'Yeu.